



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 novembre 2023

sous la Présidence de Monsieur Olivier BURNET, Président

Préavis 22-2023 Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2023 - 2^{ème} série

Crédit demandé : CHF 401'800.00

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 22-2023 du 4 octobre 2023,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2023, 2^{ème} série, tels que présentés dans le présent préavis, pour un montant total net de CHF 401'800.00.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Olivier BURNET



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 22 novembre 2023